

ont su mettre à profit les circonstances spéciales de débouchés, de sol et de capitaux dans lesquelles ils se trouvaient.

EXPLOITATION DE M. LABEL.

Grâce à la courtoisie de notre ami, Monsieur Edouard Fraser, auquel nous offrons nos sincères remerciements pour ce qu'il a fait pour faciliter notre visite à la Rivière du Loup, nous avons pu nous transporter chez M. Label, directeur de la société d'agriculture du comté de Témiscouata, un des agriculteurs les plus distingués que nous ayons rencontrés encore et bien certainement le plus soigneux de son matériel agricole. Les trois milles de chemin qu'il faut parcourir pour arriver chez M. Label sont pierrotés naturellement et offrent aux transports des facilités peu communes dans notre pays, constituant une véritable richesse pour la localité. Placée sur un petit coteau à quelques arpents du fleuve, la demeure de Mr. Label commande une vue magnifique du St. Laurent que Lord Elgin avait parfaitement appréciée en passant, chez Mr. Label, la saison des bains. D'ici nous voyons en face les montagnes du Saguenay ; à gauche, les pèlerins, aux jours de mirage, descendant à gué le grand fleuve, comme deux géants ; à droite, l'immensité des mers où vont se perdre à l'horizon ces milles voiles chargées de la distribution de nos produits dans tout l'univers. C'est, croyons-nous un des plus beaux sites de la côte du sud.

Nous apprenons de Mr. Label que certaines difficultés existent dans la société d'agriculture du comté au sujet du site de l'exposition locale. L'Islet et Trois Pistoles sembleraient ligués contre la Rivière du Loup, pour la priver de l'exposition de comté. Nous connaissons trop le zèle des directeurs de l'Isle verte pour les croire coupables d'une pareille accusation. Un moyen fort simple de mettre fin à toutes ces difficultés est employé par la société d'agriculture du comté de Montcalm avec beaucoup de succès. L'exposition a lieu dans la paroisse souscrivant le plus haut montant, pourvu qu'elle n'ait pas lieu deux fois de suite dans la même localité. La souscription cette année s'est élevée à \$800. C'est un résultat dont nous devons féliciter son habile secrétaire Mr. DeCossin, auquel la société de Montcalm est en grande partie redevable de ses succès. Mr. Label nous a appris que l'exposition du comté de Témiscouata aurait lieu l'an prochain à la Rivière du Loup. Espérons que cette dé-

cision rétablira l'harmonie au milieu des membres de la société. Ici comme ailleurs nous recommanderions l'établissement de fermes expérimentales et de dépôts d'étalons, comme des moyens puissants d'améliorations. Et il faut bien remarquer que l'établissement d'une ferme expérimentale n'entraîne pas toujours des dépenses considérables. Ainsi prenons la ferme de Mr. Label comme exemple ; son système de culture exige très peu de changements, et il suffirait de lui fournir une collection d'instruments perfectionnés, à la condition seule qu'il les mit en usage ; et nous connaissons assez Mr. Label pour savoir que cette condition serait inutile, tant il serait désireux lui-même de se rendre compte de l'utilité de leur emploi. Les bâtiments de ferme sont très bien, ainsi que le bétail, qui s'est considérablement amélioré, sous l'influence d'une bonne alimentation. De sorte que réellement, pour faire de la ferme de Mr. Label une ferme expérimentale, il ne faudrait que l'achat de quelques instruments au prix de \$100 ; plus le dépôt d'étalons de toutes les espèces à \$910 pour ce qu'il y a de mieux, soit \$1000. Le tout demeurant la propriété de la société du comté. Mr. Label aurait l'usage de ces étalons gratuitement pour ses troupeaux et les produits seraient vendables annuellement par encan aux sociétaires, au profit de Mr. Label. Les saillies des étalons seraient utilisées au profit des membres de la société. Les jeunes gens de la localité pourraient faire un apprentissage sur la ferme, en gagnant leur nourriture par leur travail. C'est d'après ce système que fonctionnent les fermes écoles françaises.

Nous avons dit que nous voyons très peu de chose à changer au système de culture de Mr. Label et en effet. Loin de suivre la routine locale qui a consacré le principe de grain sur grain, suivi du pâturage naturel pendant deux ans, sur les terrains médiocres et de grain sur grain à perpétuité sur les bons fonds, rappelant le mouvement perpétuel, Mr. Label a adopté un système de rotation, parfait en principe, et qui d'après nous est le seul recommandable dans la localité, tant il est vrai que la pratique et la théorie sont intimement liées l'une à l'autre. Cette rotation est absolument celle que nous avons trouvée chez Mr. Fortier ; commençant par une récolte sarclée suivie d'un grain recevant la prairie. Celle-ci dure en moyenne 9 années et est suivie d'un ou deux grains qui terminent la rotation. Nous ne savons